

Réf: Dossier 427571

Avis de constitution

SOCIETE « NATURAVOLAILLE »

Siège ABIDJANN ABOBO ANONKOUA PRES DU
RESTAURANT JULIANA NON LOIN DE L'EGLISE
CATHOLIQUE, Lot 387, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATURAVOLAILLE »

Objet : ELEVAGE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJANN ABOBO ANONKOUA PRES DU
RESTAURANT JULIANA NON LOIN DE L'EGLISE
CATHOLIQUE, Lot 387, Ilot 46

Dirigeant(s) M SEA SAMONTA HENRI AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03561 du 04/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46861/GTCA/RC/2025 du 04/08/2025

